

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 466**19 septembre 1996****SOMMAIRE**

(Le) Castel, S.à r.l., Luxembourg	pages 22339, 22340	Montbretia S.A., Luxembourg	22343
E.L.L.X., S.à r.l., Luxembourg	22322	Môt de Brentul S.A., Luxembourg	22342, 22343
Entreprise de Plafonnage Steffen Paul, S.à r.l., Grevenmacher	22322	(Fernand) Nittler, S.à r.l., Dahlem	22343
Equity Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	22322	Objectif 94, S.à r.l., Luxembourg	22344
Ergo, S.à r.l., Luxembourg	22322	ODARTECH, Omnium des Arts et Techniques S.A., Luxembourg	22344
Ets A. Lemogne, S.à r.l., Bereldange	22322	Participations Techniques S.A., Luxembourg	22343
(ETL), Euro Test Location S.A., Luxembourg	22323, 22352	Partin S.A., Luxembourg	22344
Falun S.A., Luxembourg	22324	Patcat Investments S.A., Luxembourg	22344
Finanz & Beratungs AG, Luxembourg	22324, 22325	Pedinotti et Cie, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22345
Fixe, Sicav, Luxembourg	22325	Philcat Investments S.A., Luxembourg	22345
Florian Investissements S.A., Luxembourg	22326	Piebon International S.A., Luxembourg	22345
Florijn S.A., Luxembourg	22324	Piebon S.A., Luxembourg	22344
F.P.T. Holding S.A., Luxembourg	22326	Piemme International S.A., Luxembourg	22345
Francat Investments S.A., Luxembourg	22323	Pierro International S.A., Luxembourg	22349
Franck Asset Management Luxembourg S.A., Luxbg	22327	Portofino Properties S.A., Luxembourg	22349
Franck Asset Management Luxembourg II S.A., Luxbg	22328	Prima Investment S.A., Luxembourg	22350
Fredcat Investments S.A., Luxembourg	22326	Prince S.A., Luxembourg	22350
Galatea S.A., Luxembourg	22328	Procobel S.A., Luxembourg	22350
Galor Holding S.A., Luxembourg	22327	Raposo Lux S.A., Luxembourg	22350
Globelux Holding S.A., Luxembourg	22330	Restaurant Postkutsch, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22351
Gotland Marine S.A., Luxembourg	22330	Rive Participations S.A., Luxembourg-Kirchberg	22351
(Les) Grands Crus, S.à r.l., Luxembourg	22338	Sailboat S.A., Luxembourg-Kirchberg	22351
Ha Ka Lux S.A., Luxembourg	22328, 22329	Sandalfin S.A., Luxembourg	22351
Hankins Holding S.A., Luxembourg	22331	Sargon Participations S.A., Luxembourg	22352
Holdimm S.A., Luxembourg	22331	Scheuer et Cie, S.à r.l., Ehlinge-sur-Mess	22345, 22346
Hôtel-Restaurant L'Agath, S.à r.l., Howald	22332	Scomtech, S.à r.l., Grevenmacher	22346
Hydratec, S.à r.l., Luxembourg	22332	Sems International Holding S.A., Luxembourg	22352
Iffa S.A., Luxembourg	22332, 22333	Share, Sicav, Luxembourg	22352
I.F. International Franchising Holding S.A., Luxembg	22331	Ship Service, S.à r.l., Luxembourg	22353
Indosuez European Small Companies Fund, Sicav, Luxembourg	22333	Silawi S.A., Luxembourg	22353
International Lacquers S.A., Bettembourg	22330	Sirtes S.A., Luxembourg	22351
Interven Capital S.A., Luxembourg-Kirchberg	22334	Sivalence S.A., Luxembourg	22353
Intronic S.A., Luxembourg	22333	Société Civile Immobilière Heine, Luxembourg	22354
Invar S.A., Luxembourg	22332	Société de Gestion et Travaux S.A.	22340
Investbau Grundstücks- und Finanzierungsgesellschaft, GmbH, Luxembourg	22336	Sociétés des Bétons Feidt, S.à r.l., Luxembourg	22353, 22354
Jaccat Investments S.A., Luxembourg	22332	Sorelu S.A., Luxembourg	22356
Jado Holding Company S.A., Luxembourg	22334	S.P.I.C. S.A., Luxembourg	22354
J.B. Luxembourg S.A., Luxembourg	22334	Stakotra International S.A., Luxembourg	22355
Jecat Investments S.A., Luxembourg	22337	S.T.A.P., Service Traiteur Ambiance et Prestige, S.à r.l., Howald	22355
Jolly Maritime Shipping S.A., Luxembourg	22334	Stevordia S.A., Luxembourg	22354
Kanto Holding S.A., Luxembourg	22336	Strategy, Sicav, Luxembourg	22356
Kelly S.A., Luxembourg	22338, 22339	(La) Surveillance Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	22360
Kookmin Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	22338	Suvia S.A., Luxembourg	22355
Linalux S.A., Luxembourg	22338	Svecia Securities, Sicav N.3, Luxembourg	22357
Link Paul, Alimentation en Gros, S.à r.l., Mamer	22337	Thermic-Service, S.à r.l., Steinsel	22359
Loredan S.A., Luxembourg	22337	Thibault Management Services S.A., Luxembourg	22359
Luxembourg Real Estate Company S.A., Luxembourg	22339	Timaru S.A., Luxembourg	22358
Lux-Loisirs, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22340	Toitures Lambrech Sylvain, S.à r.l., Pétange	22360
Magalas S.A., Luxembourg	22340, 22341	Torres Vedras Holdings S.A., Luxembourg	22359
Maria-Rheinsheim S.A., Luxembourg	22354, 22355	Transports Faber, S.à r.l., Soleuvre	22357, 22358
Mariko S.A., Luxembourg	22341	Tudor Holding S.A., Luxembourg	22358
Maritime Trading S.A., Luxembourg	22342	Ultracalor Commercial S.A., Senningerberg	22367
Marnilux S.A., Luxembourg	22341, 22342	Ultracalor, S.à r.l., Senningerberg	22360
Mediterranean Investments S.A., Luxembourg	22362	Urbatecnic, S.à r.l., Rollingen	22367
Monal S.A., Luxembourg	22342	Vague Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	22368
		Valpinvest S.A., Luxembourg	22368

E.L.L.X., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.672.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour le compte de E.L.L.X., S.à r.l.
FIDUPLAN S.A.

Signature

(23331/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ENTREPRISE DE PLAFONNAGE STEFFEN PAUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6723 Grevenmacher, 5A, rue des Fleurs.
R. C. Luxembourg B 36.968.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1996, vol. 91S, fol. 9, case 1, que la société responsabilité limitée ENTREPRISE DE PLAFONNAGE STEFFEN PAUL, S.à r.l., ayant son siège social à L-6723 Grevenmacher, 5A, rue des Fleurs, a été dissoute d'un commun accord des associés, en date du 6 mai 1996, la liquidation ayant eu lieu aux droits des parties, les livres et documents de la société étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

E. Schlessler.

(23332/227/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.699.

The balance sheet as at December 31, 1995, registered in Luxembourg on June 20, 1996, Vol. 480, Fol. 73, Case 1, has been deposited at Trade Register of Luxembourg on July 4, 1996.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, July 3, 1996.

(23333/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ERGO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 25.287.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour ERGO, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23334/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ETS A. LEMOGNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 46-48, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.282.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 480, fol. 103, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bereldange, le 4 juillet 1996.

LEMOGNE TAPIS
ETS A. LEMOGNE, S.à r.l.

B. Lemogne

Gérant

(23335/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**(ETL), EURO TEST LOCATION S.A., Société Anonyme,
(anc. SANIMPEX S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour EURO TEST LOCATION (ETL) S.A.

Signature

(23336/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**(ETL), EURO TEST LOCATION S.A., Société Anonyme,
(anc. SANIMPEX S.A.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.645.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer
sur l'exercice clos au 31 décembre 1994*

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires ont décidé de reporter la perte de 410.065,- LUF de l'exercice clos au 31 décembre 1994 sur l'exercice en cours.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23337/720/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**(ETL), EURO TEST LOCATION S.A., Société Anonyme,
(anc. SANIMPEX S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 47.645.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 avril 1996 en vue de statuer
sur l'exercice clos au 31 décembre 1995*

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires ont décidé que le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 62.803,- LUF est reporté à nouveau.

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Suite à la démission de la société CENTRA FIDES S.A., l'assemblée générale a nommé en remplacement la FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A. (en abrégé FISOGEST S.A.), 11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Transfert du siège social

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat à l'adresse suivante:

11, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 1996.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23338/720/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FRANCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.119.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23349/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FALUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 45.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FALUN S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(23339/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FALUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 45.150.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 28 mai 1996

Monsieur R. Lanners et Madame R. Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs.
Monsieur G. Diederich est nommé administrateur en remplacement de Monsieur E. Manzi, démissionnaire.
– Madame M.-F. Ries-Bonani est renommée commissaire aux comptes.

Tous ces mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Luxembourg, le 28 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme
FALUN S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23340/720/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FLORIJN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 24.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY
(LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(23347/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FINANZ & BERATUNGS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 48.992.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature

Un administrateur

(23341/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FINANZ & BERATUNGS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 48.992.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 2, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature

Un administrateur

(23342/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FINANZ & BERATUNGS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 48.992.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 19 février 1996 à 10.00 heures*

Délibérations

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, décide:

1. d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1994;
2. d'approuver les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1994;
* l'exercice clôture avec une perte de LUF 60.310,-;
3. d'affecter les résultats tels que proposés dans le rapport du conseil d'administration, soit:
* report à nouveau;
4. d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1994;
5. d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995;
6. d'approuver les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995;
* l'exercice clôture avec une perte de LUF 315.100,-;
7. d'affecter les résultats tels que proposés dans le rapport du conseil d'administration, soit:
* report à nouveau;
8. d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1995.

Le président lève la séance à 11.00 heures.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 2, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23343/717/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FIXE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.740.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 1996.

(23344/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FIXE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.740.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 1996
de la société mentionnée sous rubrique*

En date du 15 avril 1996, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1995;
- de réélire, MM. Yves Kempf, Jean-Louis Berthet, Bruno Claeysens et Patrick Zurstrassen en qualité d'administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997;
- de réélire KPMG AUDIT, Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997;
- de prendre acte de la décision du conseil d'administration de procéder à un «split» des actions du compartiment FIXE BELUX dans la proportion de 1 action ancienne contre 10 actions nouvelles. Ce «split» a été réalisé en date du 31 janvier 1996.

Luxembourg, le 16 avril 1996.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23345/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FLORIAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 1996**Résolutions*

1. + 2. Après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire, ainsi que du bilan et du compte de résultats au 31 octobre 1995, l'assemblée générale, à l'unanimité des voix, approuve le bilan et le compte de résultats tels qu'ils lui sont présentés et qui se traduisent par une perte de 324.441,- francs.

L'assemblée décide de reporter cette perte à nouveau.

3. L'assemblée confirme que le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Dambrine, Monsieur Paul Dambrine et Madame Agnès Dambrine, ainsi que celui de commissaire de H.R.T. REVISIONS, S.à r.l., viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001.

L'assemblée décide de leur donner décharge de leur mandat.

Pour extrait conforme

P. Dambrine	P. Dambrine
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23346/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FREDCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.120.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23354/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

F.P.T. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding F.P.T. HOLDING S.A., avec siège à Senningerberg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C, n° 62 du 3 février 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Hoffmann, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Andrea Adam, employée privée, demeurant à D-Schweich.

L'assemblée élit comme scrutatrice, Mademoiselle Nicole Thommes, employée privée, demeurant à B-Arlon.

Monsieur le président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les cent vingt (120) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes représentant l'intégralité du capital social de la société de cent vingt millions de lires italiennes (ITL 120.000.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
2. Modifications subséquentes de l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Senningerberg à Luxembourg.

L'adresse du siège: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier l'article 1^{er} alinéa 2 pour lui donner la teneur suivante:
 «**Art. 1^{er}. Alinéa 2.** Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration. Sa durée est illimitée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte, n'excéderont pas quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Hoffmann, A. Adam, N. Thommes, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mai 1996, vol. 824, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Pétange, le 4 juin 1996.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(23348/207/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FRANCK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 47.685.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

(23350/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FRANCK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 47.685.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1996
de la société mentionnée sous rubrique*

En date du 31 mai 1996, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1995 après avoir affecté LUF 13.864,- à la réserve légale;
- de ratifier la cooptation, datée du 22 décembre 1995, de Madame Arlette Tiger en tant qu'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur John L. Clark, démissionnaire;
- de réélire MM. Patrick J.M. Gigon, Daniel Balmer et Madame Arlette Tiger en qualité d'administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires en 1997;
- de réélire ARTHUR & ANDERSEN en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23351/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

GALOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 28.343.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société

Signature

(23355/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FRANCK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.385.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

(23352/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FRANCK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, rue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.385.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1996
de la société mentionnée sous rubrique*

En date du 31 mai 1996, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1995;
- de ratifier la cooptation, datée du 22 décembre 1995, de Madame Arlette Tiger en tant qu'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur John L. Clark, démissionnaire;
- de réélire MM. Patrick J.M. Gigon, Daniel Balmer et Madame Arlette Tiger en qualité d'administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires en 1997;
- de réélire ARTHUR & ANDERSEN en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997.

Luxembourg, le 3 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23353/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

GALATEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 40.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

GALATEA S.A.
Signature

(23356/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HA KA LUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 49.197.

Im Jahre eintausendneunhundertsechsunneunzig, am neunzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtswohnsitz in Sassenheim, handelnd in Vertretung seines verhinderten Amtskollegen Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitz in Junglinster, welch Letzterer Depositar gegenwärtiger Urkunde verbleibt.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft HA KA LUX S.A., mit Sitz in Luxemburg (R. C. Luxemburg B Nummer 49.197).

Die Gesellschaft wurde gegründet durch Urkunde, aufgenommen durch den genannten Notar Jean Seckler, am 5. September 1994, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 55 vom 3. Februar 1995, und deren Statuten abgeändert wurden durch genannten Notar Seckler, am 23. Oktober 1995, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 18 vom 11. Januar 1996.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Heinrich Köhler, Industrieller, wohnhaft in D-Trier.

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn John Rippinger, Privatbeamter, wohnhaft in D-Kenn.

Die Versammlung bestellt als Stimmenzähler Herrn Luc Pfeiffenschneider, Privatbeamter, wohnhaft in Walferdingen.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I. Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II. Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung ne varietur unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, diesem Protokoll beigegeben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV. Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

a. Erhöhung des Gesellschaftskapitals von fünfzehn Millionen Franken (15.000.000,- LUF), um es von vierzig Millionen Franken (40.000.000,- LUF) auf fünfundfünfzig Millionen Franken (55.000.000,- LUF) zu bringen, durch die Ausgabe eintausendfünfhundert (1.500) neuen Aktien mit einem Nennwert von je zehntausend Franken (LUF 10.000,-), welche dieselben Rechte und Vorteile wie die bereits bestehenden Aktien geniessen.

b. Zeichnung und Eintragung der neu geschaffenen Aktien.

c. Entsprechende Änderung des ersten Absatzes von Artikel 3 der Satzung.

d. Änderung des ersten Absatzes von Artikel 2 der Satzung.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Erhöhung des Gesellschaftskapitals von fünfzehn Millionen Franken (15.000.000,- LUF), um es von vierzig Millionen Franken (40.000.000,- LUF) auf fünfundfünfzig Millionen Franken (55.000.000,- LUF) zu bringen, durch die Ausgabe von eintausendfünfhundert (1.500) neuen Aktien mit einem Nennwert von je zehntausend Franken (LUF 10.000,-), welche dieselben Rechte und Vorteile wie die bereits bestehenden Aktien geniessen.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Die eintausendfünfhundert (1.500) neu geschaffenen Aktien werden gezeichnet wie folgt:

- durch die Gesellschaft H. KÖHLER, GmbH, mit Sitz in D-Berlin, eintausendvierhundert-	
dreiundneunzig Aktien	1.493
- durch die Gesellschaft HEINRICH KÖHLER BAUGESELLSCHAFT, GmbH, mit in D-Kassel,	
sieben Aktien	7

Die neu geschaffenen Aktien wurden voll und ganz einbezahlt, so dass, zusammen mit dem bereits eingezahlten Stammkapital von vierzig Millionen Franken (40.000.000,- LUF), eine Summe von fünfundfünfzig Millionen Franken (55.000.000,- LUF) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Zweiter Beschluss

Der erste Absatz von Artikel 3 der Satzung wird dementsprechend abgeändert und wird künftig folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundfünfzig Millionen Franken (55.000.000,-) und ist eingeteilt in fünftausendfünfhundert (5.500) Aktien von jeweils zehntausend Franken (10.000,- LUF).»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den ersten Absatz von Artikel 2 der Satzung umzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 2. Erster Absatz.** Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, die Verwaltung, die Vermietung, die Verwertung sowie die Erschliessung von Immobilien, sowie der Erwerb von Maschinen und Fahrzeugen, und deren Verleih und Vermietung, insbesondere an verbundene Unternehmen.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt einhundertachtzigtausend Franken veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. Köhler, J. Rippinger, L. Pfeiffenschneider, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 juin 1996, vol. 498, fol. 35, case 8. – Reçu 150.000 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 2. Juli 1996.

J. Seckler.

(23361/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HA KA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 49.197.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 juillet 1996.

J. Seckler.

(23362/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

GLOBELUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2231 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 25.734.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 10 juin 1996

Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:

- M^e Blanche Moutrier, administrateur, président du conseil d'administration;
- Dr. Jur. Günter Schaefer, administrateur;
- Monsieur Hans Schieber, administrateur;
- Monsieur Jürgen Bostelmann, administrateur;
- M^e Wolf Gregor, administrateur.

A été nommée réviseur d'entreprises:

- KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

Certifié sincère et conforme
GLOBELUX HOLDING S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 1996, vol. 480, fol. 91, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23359/272/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

GOTLAND MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 54.100.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires,
tenue au siège social de la société en date du 20 mai 1996 à 11.00 heures*

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité, décide:

- d'accepter la démission de M. Jean-Pierre Higuët, demeurant à B-1440 Braine-le-Château, Sentier de Beauvegnies, 1, et de M. Stéphane Biver, demeurant à B-6871 Sélange, rue Reichle, 11, de leur fonction d'administrateurs de la société;
- de donner décharge aux administrateurs démissionnaires de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires:
 - * M. Erik David Nilsson, demeurant à B-1050 Bruxelles, Rond Point de l'Etoile, 5;
 - * Mme Marianne Falkenborg, demeurant à B-1050 Bruxelles, Rond Point de l'Etoile, 5.

Le conseil d'administration est dorénavant composé comme suit:

Monsieur Erik David Nilsson, administrateur;
Madame Marianne Falkenborg, administrateur;
Monsieur Alexander Helm, administrateur.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12.00 heures.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 2, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23360/717/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INTERNATIONAL LACQUERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 21.522.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 1, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 25 juin 1996

NOMINATIONS STATUTAIRES*Conseil d'administration*

- Monsieur Mike Kliffer, consultant, demeurant à Paris (F), administrateur-délégué;
- Monsieur Habib Djelassi, directeur technique, demeurant à Noertzange (L), administrateur;
- Monsieur Jean-François Harpes, directeur commercial, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(23373/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HANKINS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 35.970.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HANKINS HOLDING S.A.

Signature
Administrateur

(23363/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HOLDIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 43.517.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

(23364/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HOLDIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 43.517.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 29 avril 1996, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Nic. Bartholomey de sa fonction d'administrateur. L'assemblée décide de nommer Monsieur Reno Tonelli, employé privé, demeurant à Strassen, 20, rue des Muguets, en qualité d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Nic. Bartholomey, démissionnaire.

Le mandat ainsi conféré prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 1997.

Cinquième résolution

Le mandat du commissaire aux comptes expirant à la date de ce jour, l'assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 1997.

Réquisition aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDIMM S.A.

M. Becucci V. Migliore-Baravini
Président Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23365/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

I.F. INTERNATIONAL FRANCHISING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 28.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour I.F. INTERNATIONAL
FRANCHISING HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(23368/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HOTEL-RESTAURANT L'AGATH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Howald, 274, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 28.287.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour HOTEL-RESTAURANT L'AGATH, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23366/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

HYDRATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.177.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour le compte de HYDRATEC, S.à r.l.
FIDUPLAN S.A.

Signature

(23367/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 19.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 96, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 1996

L'assemblée générale a réélu Monsieur Esteban P. Villar comme commissaire aux comptes. Le mandat du commissaire aux comptes réélu prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour INVAR S.A.
Signature

(23376/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

JACCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.066.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23378/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

IFFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1135 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 51.216.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour le compte de IFFA S.A.
Claeys Otis

(23369/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

IFFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 13, avenue des Archiducs.

R. C. Luxembourg B 51.216.

Constituée en date du 3 mai 1995 par-devant M^e Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, n° 414 du 29 août 1995*Conseil d'administration*

Madame Schneider Aline, administrateur-délégué, Luxembourg;

Madame Hilger Andrée, administrateur, Luxembourg;

Monsieur Claves Nicholas, administrateur, Kaprijke (B).

Commissaire aux comptes

Monsieur Claeys Otis, comptable, Luxembourg.

Extrait de l'assemblée générale du 27 juin 1996 sur l'exercice 1995

L'assemblée générale décide de reporter la perte de LUF 1.150.136,- à nouveau.

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-1135 Luxembourg, 13, avenue des Archiducs.

Pour le compte de IFFA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23370/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INDOSUEZ EUROPEAN SMALL COMPANIES FUND,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 49.134.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 1996.

Le Conseil d'Administration.

(23371/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INDOSUEZ EUROPEAN SMALL COMPANIES FUND,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 49.134.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 1996

En date du 17 mai 1996, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé:

– de reporter le résultat de l'exercice 1995;

– d'accepter la démission, datée du 24 avril 1996, de M. Rainer Frenz en qualité d'administrateur de la SICAV;

– de ratifier la cooptation, datée du 18 septembre 1995, de M. Frank Manduca en qualité d'administrateur de la SICAV, en remplacement de M. David Taylor, démissionnaire;

– de réélire, pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997, MM. Jean-Jacques Picard, Francis Christopher Carr, William Parker, Charles Reybet-Degat, Jean-Claude Kaltenbach, Hugh Russell et Frank Manduca en qualité d'administrateurs de la SICAV;

– de réélire, pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine assemblée générale ordinaire en 1997, PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises.

Luxembourg, le 20 mai 1996.

*Pour extrait sincère et conforme**Le Conseil d'Administration*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23372/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INTRONIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.582.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 98, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

(23375/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INTERVEN CAPITAL S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 18.757.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 480, fol. 102, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 1996.

SANNE & CIE, S.à r.l.
Signature

(23374/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

JADO HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.473.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY
LUXEMBOURG S.A.
Signatures

(23379/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

J.B. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY
LUXEMBOURG S.A.
Signatures

(23380/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

JOLLY MARITIME SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.725.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix juin.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JOLLY MARITIME SHIPPING S.A., avec siège social à L-1660, Luxembourg, 42, Grand-rue, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 17 mars 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 331 du 20 juillet 1995, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 50.725, au capital social de trois cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 300.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Maître Alex Schmitt, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Maître Fabio Trevisan, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Maître Stéphane Jacoby, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalables.

III. Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, conçu comme suit:

1. Décision de dissoudre la société anonyme JOLLY MARITIME SHIPPING S.A.
2. Nomination de Monsieur Alex Schmitt, avocat, demeurant à Luxembourg, comme liquidateur.
3. Transfert du siège social.
4. Détermination des pouvoirs du liquidateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution et la mise en liquidation de la société anonyme JOLLY MARITIME SHIPPING S.A. à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur Monsieur Alex Schmitt, avocat, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 13, boulevard Royal, à L-2449 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de déterminer les pouvoirs du liquidateur comme suit:

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en français et suivi d'une version anglaise; sur la demande desdits comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Follows English translation:

In the year nineteen hundred and ninety-six, on the tenth of June.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of JOLLY MARITIME SHIPPING S.A., established in L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue, incorporated by a deed of the notary Francis Kessler, residing in Esch-sur-Alzette, on March 17, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 331, on July 20, 1995, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg City under number B 50.725, with a corporate capital of three hundred thousand Dollars of the United States of America (USD 300,000.-), represented by ten thousand (10,000) shares, each with a par value of thirty Dollars of the United States of America (USD 30.-).

The meeting is presided over by Mr Alex Schmitt, lawyer, residing in Luxembourg,

who appoints as secretary Mr Fabio Trevisan, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Stephane Jacoby, lawyer, residing in Luxembourg.

The board having thus been constituted the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are featured on an attendance list to be signed *ne varietur* by the Chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary; such attendance list and the proxies will be registered with this deed.

II. It appears from the said attendance list that all shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

III. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of following agenda:

1. Decision to dissolve JOLLY MARITIME SHIPPING S.A.
2. Appointment of Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg, as liquidator.
3. Change of the registered office.
4. Determination of the powers of the liquidator.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote:

First resolution

The general meeting decides to dissolve the company JOLLY MARITIME SHIPPING S.A. and to put it into liquidation as of this day.

Second resolution

The general meeting decides to appoint as liquidator Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

Third resolution

The general meeting decides to transfer the registered office to L-2499 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

Fourth resolution

The general meeting decides to determine the powers of the liquidator, as follows:

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10th, 1915, concerning commercial companies, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law.

The liquidator may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers he determines and for the period he fixes.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by an English version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and English texts, the French version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: A. Schmitt, F. Trevisan, S. Jacoby, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 1996, vol. 91S, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996.

E. Schlessler.

(23382/227/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KANTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 43.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

*Pour KANTO HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.*

Signature

(23383/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KANTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

R. C. Luxembourg B 43.994.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 28 mai 1996

MM. L. Bonani, A. de Bernardi et A. Schaus sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. M.-F. Ries-Bonani est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 1999.

Luxembourg, le 28 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour KANTO HOLDING S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23384/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

INVESTBAU GRUNDSTÜCKS- UND FINANZIERUNGSGESELLSCHAFT, GmbH,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le treize juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

- 1) La société anonyme INTERREALES AG, avec siège social à Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen, ici représentée par Monsieur Patrick Kontz, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 12 juin 1996;
- 2) La société anonyme FIANZAS ALBA S.A., avec siège social à Panama City, ici représentée par Monsieur Hans Georg Neffe, demeurant à Hamburg, 15B, Bergstetter Markt, en vertu d'une copie d'une procuration générale datée du 30 septembre 1988; lesquelles deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant comme prédit, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

a) Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée INVESTBAU GRUNDSTÜCKS- UND FINANZIERUNGSGESELLSCHAFT, GmbH, avec siège social à Luxembourg, 60, boulevard Marcel Cahen, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Bascharage, le 9 novembre 1973, publié au Mémorial C de 1973, page 10869.

b) Que d'un commun accord, les prédis associés de la société à responsabilité limitée INVESTBAU GRUNDSTÜCKS- UND FINANZIERUNGSGESELLSCHAFT ont décidé la dissolution de la société avec effet immédiat, les associés étant investis chacun proparte des actifs et passifs de la société dissoute, de sorte qu'il n'y a pas lieu de procéder à une liquidation.

c) Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq ans à L-2434 Senningerberg, 2, rue des Résidences (COMPTOIR COMPTABLE, S.à r.l.).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Kontz, H. G. Neffe, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juin 1996, vol. 823, fol. 36, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 28 juin 1996.

C. Doerner.

(23377/209/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

JEANCAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.068.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23381/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LINK PAUL, ALIMENTATION EN GROS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 23, rue de Kehlen.

R. C. Luxembourg B 29.478.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour LINK PAUL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23391/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LOREDAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.853.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 1996

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Denise Vervaet et de Monsieur Bernard Ewen ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur, LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A., pour une même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société

Signature

(23392/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KOOKMIN BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.465.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1996.

Sung-Nam Park
General Manager

(23388/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LES GRANDS CRUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2135 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.732.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour le compte de LES GRANDS CRUS, S.à r.l.
FIDUPLAN S.A.

Signature

(23389/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LINALUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.427.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23390/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KELLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet, vol. 481, fol. 12, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(23385/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KELLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.656.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 4 décembre 1995
à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve*

Le conseil d'administration prend connaissance de la démission de Monsieur Patrice Crochet.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est nommé administrateur:

Monsieur Yvan Juchem, administrateur de sociétés, demeurant à Rombach 1, rue Belle-Vue.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine assemblée générale.

Pour copie conforme
G. Coene F. Charlet
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23386/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

KELLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.656.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue extraordinairement
le 6 juin 1996 à 12.00 heures à Luxembourg*

– L'assemblée générale ratifie, à l'unanimité, la nomination par le conseil d'administration du 8 décembre 1995, de Monsieur Yvan Juchem au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Patrice Crochet, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

– L'assemblée générale statutaire accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Gérard Coene, de son poste d'administrateur et de Monsieur Joseph Winandy, de son poste de commissaire aux comptes.

– L'assemblée nomme, à l'unanimité, comme nouvel administrateur de la société:

Monsieur Joseph Winandy, administrateur de sociétés, demeurant à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau St Hubert, dont le mandat viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 1998.

– L'assemblée nomme, à l'unanimité, comme nouveau commissaire aux comptes de la société:

Monsieur Noël Didier, employé privé, demeurant à Hondelange (Belgique), 25, rue de la Biff, dont le mandat viendra à échéance à l'assemblée générale statutaire de l'an 1998.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23387/009/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.126.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 481, fol. 2, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Signature.

(23395/714/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**LE CASTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LUXCABARET, S.à r.l.).**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 2, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 29.604.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 4 juin 1996, dûment enregistré, concernant la société à responsabilité limitée LUXCABARET, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 29.604,

constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 76 du 28 mars 1989,

modifié suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 514 du 9 décembre 1994, et suivant actes reçus par le notaire Paul Decker, soussigné, en date du 27 novembre 1995 et du 3 avril 1996, non encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Que l'article 1^{er} des statuts a la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de LE CASTEL, S.à r.l.»

Que le gérant administrateur, Monsieur Giancarlo Speciale, commerçant, demeurant à L-1940 Luxembourg, et le gérant technique, Monsieur Claude Despaux, serveur, demeurant à Esch-sur-Alzette, ont reçu démission avec pleine et entière décharge.

Que Monsieur Jean-Michel Jacques Juventy, barman, demeurant à L-1452 Luxembourg, 26, rue Théodore Eberhard, est nommé gérant unique pour une durée indéterminée.

Que le gérant aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 juin 1996.

P. Decker.

(23393/206/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**LE CASTEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LUXCABARET, S.à r.l.).**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 2, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 29.604.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg-Eich, le 11 juin 1996.

Pour la société
P. Decker
Notaire

(23394/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LUX-LOISIRS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 18.546.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 480, fol. 102, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ
Société civile
Signature

(23396/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SOCIETE DE GESTION ET TRAVAUX S.A., Société Anonyme.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré le 25 juin 1996 à Luxembourg sous les références de l'Enregistrement vol. 480, fol. 81, case 12, est déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Y. Goffaux
Directeur

(23447/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MAGALAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet, vol. 481, fol. 12, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(23397/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MAGALAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.660.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 décembre 1995

Le conseil d'administration prend connaissance de la démission de Monsieur Patrice Crochet.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est nommé administrateur:

Monsieur Yvan Juchem, administrateur de sociétés, demeurant à Rombach (Luxembourg).

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine assemblée générale.

Pour copie conforme
G. Coene F. Charlet
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23398/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MARNILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.383.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 juin 1996, que l'Assemblée a pris, entre autre, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, Monsieur Ferdy Wouters, employé privé, demeurant à Hosingen (Grand-Duché de Luxembourg), 1, Cité Thiergart, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1997.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

M. Radici	R. Tonelli	S. Vandi
Président	Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23404/043/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MARITIME TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.162.

Résolutions

1. + 2. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du Bilan et du Compte de Résultats au 31 décembre 1995, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le Bilan et le Compte de Résultats tels qu'ils sont présentés et qui se traduisent par un bénéfice de 31.360.593,- Flux qui s'ajoute au report antérieur en bénéfice de 26.702.844,- Flux forme un bénéfice disponible de 58.128.037,- Flux.

L'Assemblée décide de reporter à nouveau ce bénéfice.

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

Certifié conforme

A. Tummers N. Theisen

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23402/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 44.958.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 1, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

AFFECTATION DU RESULTAT:

- Report à nouveau FRF (183.814,81)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1996.

Signature.

(23407/507/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MÖT DE BRENTUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.220.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

(23405/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MÖT DE BRENTUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.220.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire du 31 mai 1996, que l'Assemblée a pris, entre autre, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat du Commissaire aux Comptes expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 8-14, rue Guillaume Schneider, en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat ainsi conféré expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1997.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MÖT DE BRENTUL S.A.

R. Tonelli F. Wouters

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23406/043/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MONTBRETIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.723.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 8, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 1996

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Madame Denise Vervaeet ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, et LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delawar, U.S.A., pour une même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23408/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

FERNAND NITTLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dahlem.
R. C. Luxembourg B 11.773.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 4, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour le compte de FERNAND NITTLER S.à r.l.
FIDUPLAN S.A.

Signature

(23409/752/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.849.

Constituée en date du 6 octobre 1989 suivant acte passé par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, n° 82 du 16 mars 1990.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 1995, ainsi que les informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 5, ont été déposés au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARTICIPATIONS TECHNIQUES

Signature

(23413/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

OBJECTIF 94, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L- Luxembourg, 41, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.603.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 10, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 1996.

Pour OBJECTIF 94 S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23410/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ODARTECH, OMNIUM DES ARTS ET TECHNIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.512.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 8, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1996

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur des Messieurs Michel Lefebvre, Antoine Gendry et Philippe Marchat ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 juin 1996

Les membres du conseil d'administration décident de renommer Monsieur Michel Lefebvre administrateur-délégué, suite à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23411/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PATCAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.072.

Le bilan et l'annexe aux 31 décembre 1994, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 3, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23412/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 2, ont été déposés au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23414/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PIEBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signature

(23417/699/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PEDINOTTI ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 8.178.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 16, case 3, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 juillet 1996.

Pour PEDINOTTI ET CIE S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23415/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PHILCAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.074.

Le bilan et l'annexe aux 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 3, ont été déposés au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23416/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PIEBON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signature

(23418/699/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PIEMME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 14.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PIEMME INTERNATIONAL S.A.

Signature

(23419/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SCHEUER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlang-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six juin.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gérard Scheuer, maître électricien, demeurant à Hautcharage, 33 rue de Bascharage.
- 2) Monsieur Carlo Stocklausen commerçant, demeurant à Tétange, 24 rue des Fleurs.
- 3) Monsieur Gaston Moos, demeurant à Esch-sur-Alzette, 8A, rue Michel Rasquin.

Lesquels comparants déclarent que les nommés sub 1), 2) et 3) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée SCHEUER ET CIE, S.à r.l., avec siège social à L-3961 Ehlang-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 août 1992, publié au Mémorial C de 1992, page 28.168,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 2 août 1994, publié au Mémorial C de 1994, page 22.875, et modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 30 janvier 1995, publié au Mémorial C de 1995, page 12.292.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Gaston Moos, prédit, déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Gérard Scheuer, prédit, ici présent et ce acceptant soixante-sept (67) parts sociales lui appartenant dans la société à responsabilité limitée SCHEUER ET CIE, S.à r.l.

Cette cession de parts a eu lieu moyennant le prix de trois cent trente-cinq mille francs (335.000,-), montant que Monsieur Gaston Moos, prédit, reconnaît par les présentes avoir reçu ce dont quittance et titre pour solde.

Deuxième résolution

Monsieur Gaston Moos, prédit, déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Carlo Stocklausen, prédit, ici présent et ce acceptant soixante-six (66) parts sociales lui appartenant dans la société à responsabilité limitée SCHEUER ET CIE, S.à r.l.

Cette cession de parts a eu lieu moyennant le prix de trois cent trente mille francs (330.000,-), montant que Monsieur Gaston Moos, prédit, reconnaît par les présentes avoir reçu ce dont quittance et titre pour solde.

Troisième résolution

Suite aux prédites cessions de parts l'article 6 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million neuf cent quatre-vingt-quinze mille francs (1.995.000,-), représenté par trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399) parts sociale de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Monsieur Gérard Scheuer, prédit	200 parts
Monsieur Carlo Stocklausen, prédit	199 parts
Total: trois cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	399 parts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de la présente assemblée générale s'élève approximativement à vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Stocklausen, G. Scheuer, G. Moos, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10, juin 1996, vol. 823, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 26 juin 1996.

C. Doerner.

(23434/209/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SCHEUER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

C. Doerner.

(23435/209/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SCOMTECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 36, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 47.781.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatre juin.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Gérard Scheuer, maître-électricien, demeurant à L-4910 Hautcharage, 33, rue de Bascharage,
- 2) Monsieur Serge Oms, docteur ingénieur diplômé, demeurant à L-6794 Grevenmacher, 16, route du Vin,
- 3) Madame Brigitte Trigatti, sans état, épouse de Gérard Scheuer, demeurant à L-4910 Hautcharage, 33, rue de Bascharage,

ici représentée par son mari Monsieur Gérard Scheuer, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Hautcharage, le 17 mai 1996,

laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Que les comparants Gérard Scheuer et Serge Oms sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée SCOMTECH, S.à r.l., ayant son siège social à L-6720 Grevenmacher, 36, rue de l'Eglise, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.781,

constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 20 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 375 du 3 octobre 1994.

Lesquels comparants ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Gérard Scheuer, préqualifié et son épouse Madame Brigitte Trigatti, ici représentée comme il est dit, déclarent céder et transporter, par les présentes à Monsieur Serge Oms, préqualifié, ici présent et ce acceptant, les cinquante (50) parts sociales inscrites au nom de Monsieur Gérard Scheuer dans la société SCOMTECH, S.à r.l., prémentionnée.

La présente cession est faite moyennant le prix de deux cent soixante mille (260.000,-) francs, que les cédants reconnaissent avoir reçu du cessionnaire avant la passation des présentes et hors la présence du notaire instrumentaire, ce dont ils consentent bonne et valable quittance au cessionnaire.

Le cessionnaire Serge Oms sera propriétaire à compter d'aujourd'hui des parts cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter d'aujourd'hui.

Deuxième résolution

En conformité de la résolution prise ci-avant, Monsieur Serge Oms est maintenant le seul associé de la société à responsabilité limitée SCOMTECH, S.à r.l., laquelle société continuera d'exister en forme de société à responsabilité limitée.

Monsieur Serge Oms comme seul associé de la société à responsabilité limitée SCOMTECH, S.à r.l., déclare modifier les statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme. Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Elle comporte un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales; elle peut, à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou de transmission totale ou partielle desdites parts ou de création de parts nouvelles, puis redevenir société unipersonnelle par la réunion de toutes les parts en une seule main.

Art. 2. Objet. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise d'électronicien en télécommunication et téléinformatique, installation de système d'alarmes et de sécurité, commerce d'articles électriques et électroniques, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation et le développement.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation ou autrement, dans toutes sociétés et entreprises existantes ou à créer au Luxembourg ou à l'étranger et dont l'objet serait analogue ou connexe au sien.

Art. 3. Dénomination. La société prend la dénomination de SCOMTECH, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Grevenmacher.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

Des succursales ou agences pourront être établies partout, au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cinq mille (5.000,-) francs chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées, attribuées en totalité à l'associé unique, Monsieur Serge Oms, docteur ingénieur diplômé, demeurant à L-6794 Grevenmacher, 16, route du Vin.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou accord unanime des associés, suivant le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés; en cas de pluralité d'associés toute part sociale donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des valeurs sociales; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Au cas où une part est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Art. 10. Cession et transmission des parts.

1. Cessions et transmissions en cas d'associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

2. Cessions et transmissions en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des descendants soit au conjoint survivant.

Dans les cas où la cession ou transmission de parts est soumise à l'agrément des associés restants ces derniers ont un droit de préférence pour le rachat des parts à céder, en proportion du nombre de parts qu'ils possèdent au moment de la cession. En cas de l'exercice de leur droit de préférence par les associés restants et en cas de désaccord sur le prix de rachat, le prix de rachat des parts sociales se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 11. Décès, Incapacité, Faillite ou déconfiture de l'associé ou de l'un des associés. Le décès, l'incapacité, la mise en tutelle ou en curatelle, la faillite, la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 12. Gérance. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la société. Le ou les gérants représentent, de même, la société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée, soit dans les statuts, soit par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Dans ce dernier cas l'associé unique ou l'assemblée générale, lors de la nomination du ou des gérants, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité de gérants, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire à cet effet. La révocation pourra être décidée, non seulement pour des causes légitimes, mais encore pour toutes raisons, quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine de l'associé unique ou des associés. Le gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération du gérant.

Art. 13. Le décès du gérant, associé ou non, sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause du gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 14. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société. Simple mandataire il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 15. Décisions de l'associé ou des associés.

1. Lorsque la société ne compte qu'un associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que la loi ou les présents statuts n'en disposent autrement.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre des parts sociales qu'il possède.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Inventaire - Bilan. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi. Tout associé peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels.

Art. 18. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social, mais reprend du moment que ce dixième est entamé.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

Art. 19. Dissolution - Liquidation. Lors de la dissolution de la société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite pour un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Troisième résolution

L'associé unique déclare accepter la démission de Monsieur Gérard Scheuer, prénommé, comme gérant administratif et de Monsieur Serge Oms, préqualifié, comme gérant technique de la société SCOMTECH, S.à r.l., et il leur donne décharge.

Quatrième résolution

Le comparant Serge Oms est nommé gérant unique de la société à responsabilité limitée SCOMTECH, S.à r.l., pour une durée indéterminée.

Cinquième résolution

Monsieur Serge Oms, agissant en sa qualité de gérant unique de la société, déclare accepter la prédite cession de parts pour le compte de la société conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée respectivement à l'article 1690 du Code civil, et déclare dispenser le cessionnaire de la faire signifier à la société par voie d'huissier et n'avoir entre ses mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Frais

Les frais et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence seront à la charge solidaire du comparant Serge Oms et de la société.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparant, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Scheuer, S. Oms, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 juin 1996, vol. 498, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 2 juillet 1996.

J. Gloden.

(23436/213/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PORTOFINO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.133.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 1, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

G. Ludovissy
Avocat-avoué

(23422/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PORTOFINO PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.133.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la société PORTOFINO PROPERTIES S.A., qui a été tenue à Luxembourg en date du 15 mai 1996 que Maître Karin Weirich, avocat-avoué, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, est nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement de Maître Alessandra Passerini et que Maître Karin Weirich terminera le mandat de Maître Alessandra Passerini.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour extrait conforme
M^e G. Ludovissy

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 13, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23423/309/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PIERRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 42.102.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour PIERRO INTERNATIONAL S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(23420/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PRIMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.475.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 5, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(23424/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PRINCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 33.708.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 8, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23425/506/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.214.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 8, a été déposé au registres de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 1996

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Mademoiselle Joëlle Lietz ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur, Madame Denise Vervae, employée privée, demeurant à Luxembourg, et LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A., pour une même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23426/506/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RAPOSO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 35.614.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 1996

Résolutions

1. + 2. Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire, ainsi que du Bilan et du Compte de Résultats au 31 décembre 1995, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le Bilan et le Compte de Résultats tels qu'ils lui sont présentés et qui se traduisent par une perte de 156.817,- Frs à laquelle s'ajoute un report en perte de 788.656,- Frs et donne une perte totale de 945.473,- Frs.

L'Assemblée décide de reporter cette perte à nouveau.

3. L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.

5. L'Assemblée décide de réélire aux fonctions d'administrateurs M. Manteiga-Raposo, Mme Raposo-Burke et M. Pouleur ainsi qu'aux fonctions de commissaire M. Haigh.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 1997.

6. Néant.

Certifié conforme
J. Manteiga-Raposo

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23427/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RESTAURANT POSTKUTSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 8, rue Xavier Brasseur.
R. C. Luxembourg B 25.525.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour RESTAURANT POSTKUTSCH S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23428/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RIVE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 31.969.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 480, fol. 102, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 1996.

SANNE & CIE S.à r.l.

Signature

(23429/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SAILBOAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 44.497.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1996, vol. 480, fol. 102, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 1996.

SANNE & CIE S.à r.l.

Signature

(23430/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 48.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SANDALFIN S.A.

Signature

(23431/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SIRTES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 43.010.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 1995

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Ewen et de Madame Denise Vervaeet ainsi que celui du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1995.

Elle appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Marmissolle, gérant, demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire), pour une même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23442/506/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**EURO TEST LOCATION (ETL) S.A., Société Anonyme,
(anc. SANIMPEX S.A.)**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 47.645.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour EURO TEST LOCATION (ETL) S.A.

Signature

(23432/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SARGON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 36.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SARGON PARTICIPATIONS S.A.

Signature

(23433/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SEMS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 30.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SEMS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

(23437/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SHARE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, Allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.744.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 1996.

(23438/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SHARE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, Allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.744.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 1996 de la société mentionnée sous rubrique

En date du 15 avril 1996, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1995;
- de réélire MM. Yves Kempf, Jean-Louis Berthet, Bruno Claeysens et Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 1997;
- de réélire KPMG AUDIT, Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 1997.

Luxembourg, le 16 avril 1996.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23439/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SHIP SERVICE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 13.771.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour SHIP SERVICE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(23440/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SILAWI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.312.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1996

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Pierre Kessler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A.

et aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour la société
Signature

(23441/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SIVALENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 18.124.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1996 et de la réunion du conseil du même jour

Conseil d'Administration

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Leudelange.

Commissaire aux comptes

- Monsieur Jean Hamilius, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23443/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SOCIETES DES BETONS FEIDT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.
R. C. Luxembourg B 8.804.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour SOCIETES DES BETONS FEIDT, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23444/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SOCIETES DES BETONS FEIDT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.
R. C. Luxembourg B 8.804.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour SOCIETES DES BETONS FEIDT, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23445/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE HEINE.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 4 avril 1994, que:

- L'article 10 des statuts de la société a été modifié comme suit: «La société est gérée et administrée par un gérant. Maître René Faltz, demeurant à Luxembourg, 6, rue Heine est nommé gérant de la société. En cas de décès, de démission ou d'empêchement du gérant, il sera pourvu à son remplacement par l'Assemblée Générale Extraordinaire décidant à la majorité requise pour les changements aux statuts prévus à l'article 18 ci-dessous.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 1996.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23446/595/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

S.P.I.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue A. Neyen.
R. C. Luxembourg B 49.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 10, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

S.P.I.C. S.A.

Signature

(23452/545/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

STEVORDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 juin 1996, vol. 480, fol. 80, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(23455/699/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MARIA-RHEINSHEIM, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 306.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 16, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

A. Robert

Président du Conseil d'Administration

(23448/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

MARIA-RHEINSHEIM, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 306.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juillet 1996 de la Société MARIA-RHEINSHEIM S.A.,
ayant son siège social à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse*

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale du 1^{er} juillet 1996
que le Conseil d'Administration de la Société MARIA-RHEINSHEIM S.A. se compose comme suit:

- 1) Monsieur André Robert, docteur en droit, demeurant à Luxembourg, Président;
- 2) Monsieur le chanoine Mathias Schiltz, vicaire général, demeurant à Luxembourg;
- 3) Monsieur Edouard Simon, directeur de lycée honoraire, demeurant à Strassen;
- 4) Monsieur Justin Heirendt, directeur e.r., demeurant à Itzig;
- 5) Monsieur Joseph Jentgen, Conseiller de direction, demeurant à Bertrange;
- 6) Monsieur Paul Zimmer, directeur général, demeurant à Bofferdange.

A été élu aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Egon Seywert, chef des services financiers de l'I.S.P., demeurant à Livange.

Le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 1997.

Démission est accordée à Monsieur Charles Lampers pour son mandat d'administrateur.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 16, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(23449/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

STAKOTRA INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 32.333.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 22. Februar 1994

Laut einem Beschluß der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 22. Februar 1994 am Sitz der Gesellschaft wurde der Sitz der Gesellschaft von derzeit 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, nach nunmehr 21, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg verlegt.

Luxemburg, den 22. Februar 1994.

Für gleichlautenden Auszug
STAKOTRA INTERNATIONAL S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23453/752/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

**S.T.A.P., SERVICE TRAITEUR AMBIANCE ET PRESTIGE,
(anc. TIE-BREAK, S.à r.l.).**

Siège social: L-5884 Howald, 274, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 26.381.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour S.T.A.P., S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23454/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SUVIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.515.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 7, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

Signature.

(23458/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SORELU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juillet 1996.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(23450/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SORELU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.534.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 2 avril 1996 à 10.00 heures
à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de M. Gérard Coene, Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement:

Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de Sociétés, demeurant à Itzig
qui terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 1998.

Pour copie conforme

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23451/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

STRATEGY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.458.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 1996.

(23456/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

STRATEGY, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.458.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 1996 de la société mentionnée sous rubrique

En date du 3 juin 1996, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ratifier le paiement d'un dividende de USD 490.000 aux actionnaires de sous fonds STRATEGY, SICAV - CELONIA FUND, payé en date du 30 novembre 1995;

- de reporter le résultat de l'exercice 1995;

- de nommer, sous réserve de l'agrément de l'INSTITUT MONETAIRE LUXEMBOURGEOIS, M. Thierry Logier en tant qu'Administrateur de la SICAV en remplacement de M. Fabrice Toussaint démissionnaire pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en l'an 1997;

- de réélire MM. Patrick Zurstrassen et Antoine Gilson de Rouvieux en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en l'an 1997;

- de réélire WATERHOUSE LUXEMBOURG, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en l'an 1997.

Luxembourg, le 4 juin 1996.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23457/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SVECIA SECURITIES, SICAV N.3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 1996.

(23459/005/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

SVECIA SECURITIES, SICAV N.3, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.832.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 1996

En date du 13 mai 1996, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SICAV mentionnée ci-dessus, a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice 1995;
 - de ratifier le paiement, daté du 26 juillet 1995, du dividende de SEK 1.214.487 aux actionnaires du sous-fonds SVECIA SECURITIES N.3 SWEDEN INTEREST FUND; ce paiement a permis à la SICAV de se conformer au «UK Distributor Status»;
 - de réélire, en qualité d'Administrateurs, pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 1997, M. Sten Karlberg, M. Henrik Jönsson, M. Trond Lomsdalen, M. Bernhard Hofstetter, M. Pierre Delandmeter et SUEZ LUX GLOBAL SERVICES S.A., représentée par M. Antoine Gilson de Rouvreur;
 - de réélire COOPERS ET LYBRAND, Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en l'an 1997;
 - d'accepter les propositions du Conseil d'Administration suivantes et donc:
 - d'approuver une distribution, pour chaque compartiment, de 85% du revenu net tel que défini par le «UK Inland Revenue»;
 - de payer ces dividendes endéans les limites légales;
 - d'approuver le réinvestissement de ces dividendes dans les compartiments correspondants.
- Luxembourg, le 15 mai 1996.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 88, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23460/005/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TRANSPORTS FABER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Soleuvre.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le ving-neuf.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

- 1) Madame Cathérine Seywert, sans état particulier, épouse de Monsieur Adolphe Faber, demeurant à Soleuvre,
- 2) Monsieur Joseph Faber, commerçant, demeurant à Soleuvre, et
- 3) Monsieur Adolphe Faber, demeurant à Soleuvre.

Lesquels comparants déclarent que les nommés sub 1) et 2) sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée TRANSPORTS FABER, S.à r.l. avec siège social à Soleuvre;

constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, de résidence à Differdange, en date du 29 novembre 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations de 1994, page 123;

et modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations de 1990, page 17739.

Lesquels comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Madame Cathérine Seywert, épouse Adolphe Faber, prédite, déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Joseph Faber, ici présent et ce acceptant, deux cent soixante (260) parts sociales, lui appartenant dans la société à responsabilité limitée TRANSPORTS FABER, S.à r.l.

Cette cession de parts a eu lieu moyennant le franc symbolique.

Deuxième et dernière résolution

Suite à la prédite cession de parts, l'article 7 des statuts est à lire comme suit:

«**Art. 7.** Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

- Monsieur Joseph Faber, prédit; 500 parts

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) est dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de la présente assemblée générale, est estimé approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Seywert, J. Faber, A. Faber, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juin 1996, vol. 823, fol. 22, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée sur la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 2 juillet 1996.

C. Doerner.

(23467/209/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TRANSPORTS FABER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Soleuvre.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1996.

C. Doerner.

(23468/209/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TIMARU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 24.983.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1996

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Pierre Kessler, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES Inc., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A.

et aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

*Pour la société
Signature*

(23464/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TUDOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 28.352.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 1996, vol. 481, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 octobre 1994

L'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg;
- Mademoiselle Joëlle Lietz, employée privée, demeurant à Abweiler;
- LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES Inc., ayant son siège à Wilmington, Etat du Delaware, U.S.A.

et aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Bernard Ewen, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Strassen.

Leur mandat se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 1995.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 1996.

*Pour la société
Signature*

(23469/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

THERMIC-SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, Zone Industrielle, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 30.603.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par le notaire soussigné Paul Decker de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 20 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 1996, vol. 915, fol. 67, case 2, concernant la société à responsabilité limitée THERMIC-SERVICE, S.à r.l. avec siège social à Dommeldange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 30.603,

constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner de résidence à Bettembourg en date du 27 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 284 du 6 octobre 1989,

que suite au transfert du siège de L-1719 Dommeldange, 13, rue des Hauts Fourneaux à L-7333 Steinsel, Zone Industrielle, rue des Prés, l'article 2 (premier alinéa) des statuts est modifié comme suit:

Art. 2. Premier alinéa. Le siège social de la société est établi à Steinsel.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 1^{er} juillet 1996.

Pour la société
P. Decker
Le notaire

(23461/206/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

THERMIC-SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, Zone Industrielle, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 30.603.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 1^{er} juillet 1996.

Pour la société
P. Decker
Le notaire

(23462/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.852.

The balance sheet as at December 31, 1995, registered in Luxembourg on June 20, 1996, vol. 480, fol. 73, case 1 has been deposited at Trade Register of Luxembourg on July 4, 1996.

For publication in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, July 3, 1996.

(23463/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TORRES VEDRAS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 44.368.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 1996

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice écoulé.

4. L'Assemblée reconfirme le mandat d'administrateur de Monsieur Albert Tummers et décide de nommer M. Christophe Blondeau et M. Mohamed Nijar aux fonctions d'administrateur en remplacement de Messieurs Jean-Pierre Kesy et Roger Wiczorek, démissionnaires au 12 juin 1996.

L'Assemblée ratifie également la cooptation de la société HRT REVISION, S.à r.l. aux fonctions de commissaire aux comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 1999.

Certifié conforme

C. Blondeau A. Tummers
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 1996, vol. 480, fol. 85, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23466/565/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4751 Pétange, 163A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 48.366.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour TOITURES LAMBRECH SYLVAIN, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23465/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ULTRACALOR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Breedewues.
R. C. Luxembourg B 25.939.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour ULTRACALOR, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23470/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ULTRACALOR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Breedewues.
R. C. Luxembourg B 25.939.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour ULTRACALOR, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23471/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.P. Brasseur.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt juin.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. TYORA LTD, une société ayant son siège au 19, Ely Place, Dublin 2 (Irlande), ici représentée par Monsieur Romain Thillens, administrateur de sociétés, demeurant à Wiltz, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 18 juin 1996, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2. Monsieur Romain Thillens, prénommé.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société holding qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 3. Le capital social est fixé à quatre millions de francs luxembourgeois (LUF 4.000.000,-), divisé en quatre mille (4.000) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopieur, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième vendredi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposés par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1997.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1998.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) TYORA LTD, prédésignée, trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	3.999
2) Monsieur Romain Thillens, prénommé, une action	1
Total: quatre mille actions	4.000

Le comparant sub. 1 est désigné fondateur; le comparant sub. 2 n'intervient qu'en tant que simple souscripteur.

Les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de quatre millions de francs luxembourgeois (LUF 4.000.000,-), se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre-vingt-neuf mille francs luxembourgeois (LUF 89.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Pierre Hoffmann, administrateur de sociétés, demeurant à Heisdorf.
- Monsieur Dominique Ransquin, administrateur de sociétés, demeurant à Sandweiler.
- Monsieur Romain Thillens, administrateur de sociétés, demeurant à Wiltz.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

Madame Marie Claude Schmit, employée privée, demeurant à F-57100 Thionville, 12, rue des Tanneurs. Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 1997.

Quatrième résolution

Le siège social est fixé au 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Thillens, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 91S, fol. 80, case 8. – Reçu 40.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 1996.

C. Hellinckx.

(23495/215/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1996.

MEDITERRANEAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the eleventh of June.

Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- EMBO FINANCING S.A., having its registered office in Panama, here represented by Mr Jean Zeimet, auditor, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Panama, on the February 1st, 1994;
- Mr Salah Salhab, business man, residing in Saudi Arabia, here represented by Mr Jean Zeimet, previous named, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on April 14th, 1996.

The prementioned proxies will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a company in accordance with the following Articles of Incorporation:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby formed a company (société anonyme) under the name of MEDITERRANEAN INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may borrow or lend with or without collateral.

The Corporation may grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning Holding Companies, as well as by article 209 on commercial companies.

Art. 5. The corporate capital is fixed at fifty thousand US Dollars (50,000.- USD), represented by thousand (1,000) shares with a par value of fifty US Dollars (50.- USD) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The corporation may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Authorised capital

The corporate share capital may be increased from its present amount to five millions US Dollars (5,000,000.- USD) by the creation and the issue of new shares with a par value of fifty US Dollars (50.- USD) having the same rights and advantages as the existing shares.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

Administration - Supervision

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 8. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

Art. 10. The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 11. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Financial year - General meeting

Art. 12. The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 13. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 14. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits. The board of directors is authorized to pay interim dividends.

Art. 16. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the last Monday of the month of June at 18.00 o'clock.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. The Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and the Law of July 31, 1929 on Holding Companies, as amended, shall apply insofar as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December nineteen hundred and ninety-six.

2) The first annual general meeting will be held in the year one thousand nine hundred and ninety-seven.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) EMBO FINANCING S.A., prequalified, nine hundred and ninety-nine shares	999
2) Mr Salah Salhab, prequalified, one share	<u>1</u>
Total: thousand shares	1,000

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of fifty thousand US Dollars (50,000.- USD) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about seventy thousand francs (70,000.- LUF).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr Jean Zeimet, auditor, residing in Luxembourg,

b) Ms Marcelle Clemens, residing in Luxembourg,

c) Mr Salah Salhab, business man, residing in Saoudi Arabia.

2) Has been appointed auditor:

DOMINION PROMOTIONS LTD, having its registered office in Dublin.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and one.

5) The registered office is fixed at L-1650 Luxembourg, 10 avenue Guillaume.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that at the request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearers and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le onze juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) EMBO FINANCING S.A., ayant son siège social à Panama, ici représentée par Monsieur Jean Zeimet, auditeur, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 1^{er} février 1994.

2) Monsieur Salah Salhab, homme d'affaires, demeurant en Arabie Saoudite, ici représenté par Monsieur Jean Zeimet, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 avril 1996.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MEDITERRANEAN INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter ou prêter avec ou sans garanties.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

En général, elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille US dollars (50.000,- USD), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante US dollars (50,- USD) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative. Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté à cinq millions de US dollars (5.000.000,- USD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de cinquante US dollars (50,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui, d'ici là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier lundi du mois de juin à 18.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-seize.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) EMBO FINANCING S.A., prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2) Monsieur Salah Salhab, prénommé, une action	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille US dollars (50.000,- USD) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante-dix mille francs (70.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - 1) Monsieur Jean Zeimet, auditeur, demeurant à Luxembourg,
 - 2) Madame Marcelle Clemens, demeurant à Luxembourg,
 - 3) Monsieur Salah Salhab, homme d'affaires, demeurant en Arabie Saoudite.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
DOMINION PROMOTIONS LTD, ayant son siège social à Dublin.
- 4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de deux mille un.
- 5) Le siège social est fixé à L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Zeimet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1996, vol. 91S, fol. 48, case 4. – Reçu 15.770 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1996.

F. Baden.

(23497/200/318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 1996.

ULTRACALOR COMMERCIAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Breedewues.
R. C. Luxembourg B 6.632.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 1996.

*Pour ULTRACALOR COMMERCIAL S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(23472/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

ULTRACALOR COMMERCIAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Breedewues.
R. C. Luxembourg B 6.632.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1996, vol. 481, fol. 8, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1996.

*Pour ULTRACALOR COMMERCIAL S.A.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.*

Signature

(23473/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

URBATECNIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Rollingen.
R. C. Luxembourg B 29.834.

Les documents de clôture de l'année 1994, enregistrés à Mersch, le 14 juin 1996, vol. 122, fol. 4, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, avril 1996.

*Pour URBATECNIC, S.à r.l.
FIDUCIAIRE N. AREND*

Signature

(23474/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 1996.
